

FICHE TECHNIQUE
DESINFECTANT L'ELFE 750mL
Référence: 013917-006

Propriétés et applications

- Testé suivant les normes européennes bactéricide EN 1276 et EN 13697, fongicide EN 1650 et EN 13697 et virucide EN 14476+A2.

Bactéricide en 5 minutes selon la norme EN 1276 sur *Pseudomonas Aeruginosa*, *Staphylococcus Aureus*, *Escherichia Coli*, *Enterococcus Hirae*, dans des conditions de saleté.

Fongicide en 15 minutes selon la norme EN 1650 sur *Candida Albicans* et *Aspergillus Niger*, dans des conditions de saleté.

Virucide en 10 minutes selon la norme EN 14476+A2 sur *tous les virus enveloppés (dont H1N1 et coronavirus)*, *les adénovirus*, *les norovirus* et *les rotavirus*, dans des conditions de saleté.

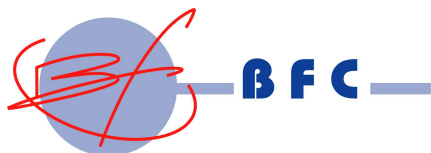
Virucide en 30 minutes selon la norme EN 14476+A2 sur *tous les virus*, dans des conditions de saleté.

Bactéricide en 5 minutes et **fongicide** en 15 minutes selon la norme EN 13697 sur *Pseudomonas aeruginosa*, *Escherichia Coli*, *Staphylococcus aureus*, *Enterococcus hirae*, *Candida albicans* et *Aspergillus brasiliensis*, dans des conditions de propreté.

- Par son action sur les microorganismes, le désinfectant bactéricide virucide, fongicide L'ELFE contribue à l'assainissement et à la désodorisation de l'air.
- Son parfum mentholé laisse une odeur agréable.
- Produit recommandé pour : hôpitaux, cliniques, écoles, crèches, maison de retraite, salles de réunion, salles d'attente et tout espace de collectivité.

Le désinfectant L'ELFE s'utilise selon 2 applications différentes :

- Traitement de surface : pulvérisation directe
- Assainissement de l'air : pulvérisation dans l'atmosphère.



Composition

Produit actif : solvant ; parfum menthe ; substances actives biocides

- Polyhexaméthylène biguanide (1415 ;4.7) (CAS n°32289-58-0 et 1802181-67-4) : 0.64g/kg
- Chlorure de didécyldiméthylammonium (CAS n°7173-51-5) : 1.6g/kg
- Ethanol (CAS 64-17-5) : 388g/kg

Propulseur : Butane

Mode d'emploi

Agiter l'aérosol avant emploi et vaporiser en tenant l'aérosol verticalement. Ne pas utiliser en présence de personnes sensibles ou d'animaux.

Traitement des surfaces :

- Nettoyer les surfaces à traiter et pulvériser sur toute la surface à une distance d'environ 25 cm.
- Laisser agir 5, 15 ou 30 minutes sans rincer, selon l'action désirée.
- Pour garder une surface désinfectée, renouveler l'opération après chaque lavage.

Traitement de l'atmosphère :

- Fermer les portes et fenêtres.
- Pour un volume de 50m³, pulvériser vers le haut, dans toute la pièce, pendant 5 secondes.
- Sortir de la pièce et laisser agir pendant 15 minutes puis aérer.
- Renouveler dès l'apparition de mauvaises odeurs.

Sécurité et législation

Produit classé : Extrêmement inflammable, provoque une sévère irritation des yeux.

Le produit est conforme à la directive européenne 98/8/CE dite « directive biocide ».

Les substances actives biocides sont répertoriées et notifiées en tant que TP2 *Désinfectants utilisés dans le domaine privé et dans le domaine de la santé publique et autres produits biocides* au niveau du règlement (CE) n°1451/2007.

Pour plus d'informations, consulter la Fiche de Données de Sécurité.